



Cher Membre,

Vous trouverez ci-joint le budget d'exploitation et la facture des Cotisations Villégiature de 2018 des Centres de villégiature Embarc. Nous sommes heureux de vous présenter ce budget, qui annonce une diminution de 2,66 % par rapport à la dernière année. La direction de Embarc continue de déployer des efforts pour gérer les coûts exigés aux Membres tout en conservant le service et la qualité que les Membres attendent de leur Adhésion et des destinations Embarc.

En 2017, Embarc a continué de s'efforcer à offrir des expériences de vacances inégalées à ses Membres. La mise en œuvre du programme d'assurance qualité de Diamond Resorts International et de rapports supplémentaires a contribué à améliorer l'uniformité des opérations et des services fournis. Les commentaires des Membres à l'égard de leur expérience de vacances aux centres de villégiature demeurent très positifs. En 2017, jusqu'à ce jour, les résultats des sondages menés auprès des Membres à la suite de leur séjour ont démontré que 93,2 % des Membres ont trouvé que leur expérience avait respecté ou dépassé leurs attentes. De plus, six des destinations Embarc ont reçu une nouvelle fois le Certificat d'Excellence de TripAdvisor. Des prix Hall of Fame ont également été remis par TripAdvisor à Embarc Whistler et à Embarc Zihuatanejo, puisque ces destinations ont remporté le Certificat d'Excellence pendant huit années consécutives.

Chaque année, une partie de vos Cotisations Villégiature annuelles est allouée au fonds de réserve de Embarc afin de maintenir la qualité et le style des destinations Embarc auxquels s'attendent les Membres. Grâce à ce fonds de réserve, de grands travaux de remise à neuf ont eu lieu en 2017 à presque toutes les destinations Embarc. On compte parmi ces travaux:

- **Whistler:** réalisation du projet de rénovation du bain de vapeur, remplacement des barbecues et du foyer de Sun Peaks, installation de nouveaux planchers d'ascenseurs, remplacement et réparation de parties de la glissade d'eau et début d'un projet de deux ans visant à remplacer les ventilateurs de tirage dans les salles de bains.
- **Vancouver:** installation d'un nouveau tapis dans les corridors et le salon, remplacement des télescopes et suite du projet de modernisation du carrelage des douches.
- **Blue Mountain:** remplacement des escaliers de la Boathouse et des tapis des Résidences de vacances, début du projet de pose de nouveaux carreaux de la piscine et du spa et actualisation du centre de conditionnement physique.
- **Tremblant:** amélioration des couloirs, des escaliers et des rampes, réparation ou remplacement des climatiseurs, renouvellement du recouvrement des sofas et peinture de l'extérieur du bâtiment 600.
- **Palm Desert:** fin de l'actualisation des cuisines et des salons, remplacement des auvents, suite de la peinture de l'extérieur des bâtiments et début d'un projet de trois ans visant à remplacer le mobilier de la terrasse de la piscine.
- **Sandestin:** fin des travaux de peinture de l'extérieur des bâtiments, remplacement des éviers de la mini-cuisine des studios et installation d'un nouvel espace de rangement pour vélos.
- **Zihuatanejo:** continuation de la rénovation de la piscine et début des projets visant à réparer ou à remplacer les palapas et les terrasses sur les toits ainsi qu'à remplacer les climatiseurs.
- **Panorama:** remplacement des tapis des Résidences de vacances et des portes-moustiquaires de Taynton.

Taux des Cotisations Villégiature

Le 19 septembre 2017, le Conseil d'administration de la Embarc Members Association a approuvé le budget des Cotisations Villégiature de 2018, qui établit le taux des frais à 8,40 \$ CA par point, ce qui représente une diminution de 2,66 % par rapport à 2017. Le Conseil et la Direction continuent leur travail acharné pour maintenir les Cotisations Villégiature à un taux raisonnable tout en veillant au maintien des normes élevées de Embarc Resorts.

La date d'exigibilité pour les Cotisations Villégiature est le 30 novembre 2017. Nous invitons les Membres à régler leurs Cotisations Villégiature en ligne dans la section des Membres du site Web EmbarcResorts.com. Les Membres qui n'auront pas réglé toutes leurs Cotisations Villégiature au plus tard le 30 novembre 2017 devront acquitter tout montant dû en entier avant de pouvoir profiter à nouveau de leurs points et des possibilités d'hébergement. Veuillez consulter la politique de cotisation, de facturation et de recouvrement ci-jointe pour connaître les détails sur les dates d'exigibilité des paiements, les avis de défaut et les mesures que peut prendre le conseil d'administration. Si vous avez d'autres questions concernant le budget d'exploitation ou les cotisations Villégiature, veuillez les faire parvenir par courriel à l'adresse MembersInBox@diamondresorts.com ou par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nous vous remercions pour cette autre magnifique année et votre soutien de tous les instants.

Cordialement,

Ronan O'Gorman
Embarc Members Association
Président